



**Procès-verbal de la séance du Conseil communal
du vendredi 6 septembre 2024 – 20h15 – à la cantine des Fêtes**

Présidence : Mme Carolien TERINK HUNZIKER

Personnes excusées : Mmes Carole BOURGEOIS, Nathalie BUSSARD, Doris CHRISTEN, Sophie CROISIER, Christelle DEBONNEVILLE, Isaline PROBST SCHAER, Valérie THEINTZ ainsi que MM. Enis DRAGOSHI, Vincent FRUTIGER, Robin HOTTELIER, Denis HUMBERT, Eric MARCHESE, Simon NOBLE, Saverio NUTRICATO, Corentin PASCHE, Jean-Marie PASCHE et David WYSS

Personne absente : M. Jean-Marie RENAUD

* * *

Mme la Présidente Carolien TERINK HUNZIKER souhaite la bienvenue à Monsieur le Syndic, à Madame et Messieurs les Municipaux, à Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux ainsi qu'au public présent et remercie chacun du temps consacré aux affaires communales. La Présidente lit une dernière citation en l'honneur de son prédécesseur « *Ne t'attends pas à ce que les gens te sourient, montre-leur comment faire !* ».

La parole est donnée aux scrutateurs pour l'appel.

Avec **31** membres présents, le quorum (fixé à **25** membres) est atteint. Le Conseil communal peut valablement délibérer.

La Présidente demande si une remarque ou une proposition de modification de l'ordre du jour est demandée. Tel n'étant pas le cas, l'ordre du jour se présente donc comme suit :

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. Adoption du procès-verbal du 27 juin 20242. Communications du Bureau3. Dépôt du préavis 08-2024 : Arrêté d'imposition pour l'année 20254. Dépôt du préavis 09-2024 : Modification du règlement du Conseil communal (en relation avec le projet de règlement 01-2022)5. Élection de la commission de gestion6. Informations de la Municipalité7. Divers et propositions individuelles |
|--|

1. Adoption du procès-verbal du 27 juin 2024

La Présidente demande si des remarques ou observations entendent être formulées.

Aucune remarque n'est formulée. Le PV est accepté à l'unanimité moins une abstention. La Présidente remercie son rédacteur.



2. Communications du Bureau

La Présidente remercie les organisateurs des événements intervenus durant la période estivale, à savoir la Municipalité pour la Fête du 1^{er} août ainsi que la Guggen "Los Pepinos" pour l'organisation du Gimel apéro du 23 août dernier.

Des félicitations sont adressées à l'équipe nationale de Dodgeball. 16 joueurs de Lemman sharks ont participé au championnat du monde avec des performances au-delà des espérances.

Dates à venir

- 20 septembre : Gimel apéro, organisé par le Dodgeball
- 22 septembre : votations fédérales
- 6 octobre : vide grenier organisé par l'ADIG
- 7 octobre : prochaine séance du Conseil communal
- décembre : fenêtres de l'avent organisées par l'ADIG. Inscription auprès de Mme Sandrine WINKELMANN

En raison des travaux au stand de tir, il ne sera malheureusement pas possible d'organiser cet automne le traditionnel tir du Conseil.

3. Dépôt du préavis 08-2024 : Arrêté d'imposition pour l'année 2025

La Présidente passe la parole à M. le Syndic Philippe REZZONICO qui donne lecture des conclusions du préavis.

La Présidente informe que le préavis est renvoyé à la commission des finances pour traitement.

4. Dépôt du préavis 09-2024 : Modification du règlement du Conseil communal (en relation avec le projet de règlement 01-2022)

La Présidente passe la parole à M. le Syndic Philippe REZZONICO qui donne lecture des conclusions du préavis.

La Présidente informe que le préavis est confié à une commission ad hoc nommée par le Bureau qui se compose comme suit :

Commissaires
Mme Sophie DEBONNEVILLE
Mme Mary CROISIER
M. Andrea TASINATO
M. Serge KURSNER
M. Olivier SCHÄR

5. Élection de la commission de gestion

La Présidente donne lecture de l'article 38 du règlement du Conseil communal portant sur les prérogatives de la commission de gestion. Composée de 5 membres, ces derniers sont élus pour une durée d'une année, rééligibles.



Conseil communal de Gimel

Le Président passe la parole à l'assemblée afin de proposer des candidatures.

Mme Mary CROISIER présente les candidats suivants : Madame Nathalie BUSSARD ainsi que Messieurs Jean-Michel RENAUD, Marc GUILLET et Saverio NUTRICATO.

M. Pasquale CIABURRI présente M. Maxime JAQUILLARD.

En l'absence d'autres candidatures, conformément aux dispositions de l'article 12 alinéa 2 et avec l'accord unanime des membres, les candidats sont élus tacitement par acclamation.

6. Informations de la Municipalité

M. le Syndic Philippe REZZONICO :

Les travaux d'assainissement de la butte du **stand de tir** sont en cours d'achèvement. Demeure une problématique liée au drainage de l'eau. Il est pour l'heure difficile de dire dans quel délai elle sera résolue.

S'agissant des travaux portant sur le **projet de fusion**, les différents groupes de travail sont actifs et avancent. Un état des lieux pourrait être fait au Conseil communal lors de sa séance du mois de décembre.

Mme Anne-Laurence BERGER :

Les travaux d'étanchéité autour de la **salle multisports** sont à présent achevés.

M. Arnold DEBONNEVILLE vient de débiter son apprentissage au sein de la voirie.

Le service de psychologie scolaire (PPLS) domicilié jusqu'alors au 1, chemin de la Chomaz a déménagé et se trouve désormais sur le site scolaire, au Marais 1.

M. Laurent GUIGNARD :

La nouvelle **UAPE** est désormais ouverte et remercie les membres du Conseil communal qui ont profités de visiter le bâtiment en amont de la séance. L'architecte a offert à la Municipalité une photo aérienne du nouveau bâtiment qui est présentée au Conseil communal.

M. Heinz FORRER :

Le rapport du **plan PECC** a été envoyé aux autorités cantonales à la fin du mois de juin qui nous ont répondu début août pour nous féliciter du travail réalisé. Quelques recommandations ont été toutefois faites et seront prises en considération dans le cadre de la mise en œuvre. Le rapport est disponible sur le site internet de la commune.



7. Divers et propositions individuelles

M. Nicolas JACQUIER :

i) relate les propos d'amis étrangers de passage à Gimel et qui ont trouvé que le village était peu décoré à l'occasion des **festivités du 1^{er} août**. Ne pourrait-il pas y avoir davantage de drapeaux à l'instar d'autres communes ?

ii) relève la présence depuis 2 ans de **gabarits au début de la route de Bauloz** et s'interroge pourquoi ils sont toujours là après autant de temps.

M. le Syndic Philippe REZZONICO :

i) prend note de la remarque. A noter que durant la période estivale, la commune dispose d'un personnel communal réduit.

ii) les gabarits sont présents à la suite du dépôt d'une demande de permis de construire qui a été refusé par la Municipalité. Cette parcelle fait partie du plan d'aménagement communal (PACOM) et se trouve non constructible. Un recours a été déposé par le propriétaire. L'affaire est toujours en cours.

Mme Sophie DEBONNEVILLE

i) remercie la Municipalité pour la visite du **nouveau bâtiment de l'UAPE**. C'est une belle réalisation, le bâtiment est lumineux et jouit d'une belle visibilité sur le parc.

ii) demande où en est le projet de transformation de **l'Hôtel de l'Union** ?

M. le Syndic Philippe REZZONICO :

ii) rappelle qu'une contre-expertise a été demandée par les autorités cantonales au sujet de la charpente. La Municipalité a toutefois réussi à obtenir l'accord de la démolition de la charpente. Les travaux devraient pouvoir débiter normalement début 2025.

M. Marcel GROSJEAN : relève que des bus scolaires de plus de 3,5 tonnes circulent sur la route du Moulinet. Est-ce un trajet logique ?

M. Heinz FORRER : les itinéraires sont définis par l'ASSAGIE. Le type de bus dépend du nombre d'enfants à véhiculer. Cette route n'est pas interdite à la circulation.

M. Maxime JAQUILLARD :

i) au sujet du projet de fusion, qu'en est-il de l'idée d'associer le Conseil communal aux groupes de travail ?

ii) où en est le projet de la place de la Vernette ?

iii) relève que le parcours vita du bois de la Rosière est délabré. Est-ce qu'il est prévu de la réhabiliter ?

M. le Syndic Philippe REZZONICO :

i) pour l'heure les groupes de travail sont déjà constitués. Dans un second temps, il sera possible d'associer le Conseil communal

ii) le groupe de travail chargé de rédiger la synthèse des ateliers participatifs n'a pas encore rendu son rapport à ce jour

iii) précise qu'il ne s'agit pas formellement d'un parcours vita. Une discussion est intervenue à ce sujet et il y a une volonté de réhabiliter le parcours prochainement.

M. Olivier SCHÄR : relève qu'un tilleul situé sur l'avenue de la Rosière à la hauteur du carrefour avec la rue du Moulinet été abattu à l'époque suite à une collision. Est-il prévu d'en replanter un ? De même, est-ce que de nouvelles plantations sont prévues au Jardin anglais suite aux coupes qui sont intervenues dans le cadre des travaux du bâtiment de l'UAPE ?

M. le Syndic Philippe REZZONICO : prend note du point concernant le tilleul de l'avenue de la Rosière. S'agissant du Jardin anglais, une réflexion est en cours.



Conseil communal de Gimel

M. Pasquale CIABURRI :

- i) demande quand les réparations de la **fontaine située à la place de la Vernette** seront terminées
- ii) demande ce qu'il en est des travaux de la maison située le long du chemin des Sept-Fontaines

M. Laurent GUIGNARD :

- i) les réparations de la fontaine ont été retardées en raison de l'attente d'une pièce nécessaire aux travaux.

M. le Syndic Philippe REZZONICO :

- ii) un défaut a été constaté lors de la construction ce qui a nécessité le dépôt d'une mise à l'enquête complémentaire.

M. Maxime JAQUILLARD : revient sur la question de la fusion et relève que l'Etat recommande l'intégration de membres du Conseil communal lors de l'étude du projet.

M. le Syndic Philippe REZZONICO : rappelle que deux membres du Conseil communal sont actuellement présents dans les groupes de travail et confirme que le Conseil communal et la population seront intégrés au projet le moment venu.

Après le contre-appel, le Président lève la séance, il est 20h55.

La Présidente

Le Secrétaire

Carolien Terink Hunziker

Florian Magnin